



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité Départemental des Bouches du Rhône

Domaine des Activités Physiques, Sportives Artistiques et Culturelles

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PETANQUE

COMPTE RENDU DE LA CDA DE RENTREE 15 OCTOBRE 2016 SUR PORT DE BOUC

Clubs Présents :

Cles Gardanne 4 personnes (Didier Lamberto, Jean Luc Jorda, Bernard Gledel,
Dockers 4 personnes
Pieds tanqués 2 personnes (Alain Vassaluci
SLC Port de Bouc 2 personnes (Mireille Divéres, Norbert Dumas)

Pour le comité 13 : Jérôme Peyric, Jean Claude Brabo

Ordre du Jour Initialement Proposé :

- > Bilan Saison dernière
- > Nouvelle saison
- > Finances
- > Activités Fédérales
- > Divers.

En préambule

- 1) Des clubs sont prêts à nous rejoindre
 - ° Airbus
 - ° FC la rose 13
 - ° MUST
- 2) Des clubs historiques de la FSGT qui interpellent
 - ° FC National Crimée
 - ° SLC St Rémy de Provence
 - ° Cles Berre
 - ° SCO Ste Marguerite

Bilan Général de l'activité 2015/2016

Peu de journée mis en place.
Les journées annulées pour intempéries n'ont pas été reportées
Constat général pas assez de journées
Pas assez de participants-es pour de multiples raisons.

Championnat Départemental 2016/2017

D'un avis unanime des participants –es la formule plait bien et demande à être reconduite.
Il faut établir un calendrier plus étoffé, avec plus de journées, s'étalant d'octobre à juin, en faisant l'impasse sur le mois de décembre.
Cela permettrait une plus grande souplesse sur les dates proposées, notamment en cas d'intempéries et de non utilisation des installations. Les clubs recevant auraient tous le mois pour se retourner.

Il est décidé de reconduire à l'identique, la formule du championnat départemental, a savoir :

- Triplettes
- Doublettes
- Tête à tête

Actuellement ce qui est acté au niveau équipes :



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité Départemental des Bouches du Rhône

Domaine des Activités Physiques, Sportives Artistiques et Culturelles

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PETANQUE

Pieds Tanqué	3 équipes
Dockers	4 équipes
Gardanne	7 équipes
Port de Bouc	2 équipes

Le droit d'engagement par équipes reste du même montant, 20€, pour cette saison.

Les repas, prévus par le club organisateur, passe à 15€ tout compris, avec un bémol sur l'aspect apéritif, il sera limité.

Les clubs devront prévenir le club organisateur **minimum 10 jours avant la journée**, du nombre de repas commandés et d'équipes participantes.

Il faut un calendrier plus étoffé, pour inciter les clubs à y adhérer, après discussion il est acté de mettre une date d'octobre à juin de la saison sportive. Le mois de décembre sera exclu du calendrier. Les clubs organisateurs auront tout le mois pour se permettre de remettre, en cas d'intempéries ou autre la journée.

Le calendrier prévisionnel :

5 ou 12 novembre	Port de Bouc
7 ou 14 janvier	Pieds Tanqué
Février	sollicité le club d'Airbus
Mars	Clés Gardanne
Avril	Dockers
Mai	Pied Tanqué
3 juin	Port de bouc

Ce calendrier pourrait être modifié si les clubs nouveaux souhaiteraient organiser une journée. **Ce que la Commission souhaite.**

Il faut impérativement que tous les clubs intéressés fassent connaître leur envie de participer à cette aventure nouvelle, innovante de la pétanque FSGT.

Parallèlement au championnat, il sera mis en place par les clubs de concours, ouvert, en appui sur certains de leurs concours, aux autres clubs de la Fédération. Ce n'est pas exclusivement réserver aux clubs exclusivement pétanque. Sur cet aspect le club recevant proposera :

- ° Le prix d'inscription au concours
- ° Le prix du repas proposé
- ° La dotation proposée, hors argent en récompense.

CDA

Il nous faut continuer à construire un fonctionnement, une gouvernance de la CDA pour mieux appréhender :

- La Coordination de l'activité
- La maîtrise de la politique Financière de la CDA en relation avec le comité 13
- La communication, l'échange avec le comité de référence
- La formation en liaison avec la CFA
- L'aspect Technique de l'activité

Ces tâches semblent impératives, obligatoires, pour un meilleur développement possible de l'activité.

10 Rue Girardin – 13007 Marseille

Tél : 0491 598 610 - Fax : 0491 598 611 - Site internet : www.fsgt13.com - Courriel : info@fsgt13.com

Association n° 0133090299 déclarée le 23 mars 1934 à la préfecture des BdR – SIRET 782 812 945 00031 - APE 9312Z

Agréments : Sport n° 16211 du 31 décembre 1936 - Jeunesse & Education Populaire n° 98 13 659 du 17 novembre 1998



Fédération **S**portive et **G**ymnique du **T**ravail
Comité Départemental des Bouches du Rhône
Domaine des Activités Physiques, Sportives Artistiques et Culturelles
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PETANQUE

CFA

- ° Championnat Doublettes de Gardanne

Bilan très positif sur

- ° L'organisation
- ° La logistique
- ° La participation
- ° Les contacts avec les différentes délégations

Le club s'engage à fournir le plus rapidement possible un bilan financier :

- ° A la CFA
- ° Au comité 13

- ° Prochains Championnats de France

Juin 2017 Triplettes (Dates non connues a ce jour) sur Briançon a suivre.

15-16-17 septembre Doublettes sur Alfortville (région Parisienne)

- ° La CFA à décidée d'organiser ses réunions plénières en amont des divers championnats.

° Un travail sur la mise en place d'un brevet fédéral d'animateur, de formateur de l'activité, s'engage. Cela devrait s'avérer intéressant et donc a suivre pour la CDA.

DIVERS

Deux dates importantes à prendre en compte :

° Fin novembre une « assemblée départementale des activités » le domaine des activités du comité 13 y travaille et vous communiqueras en temps voulu la date et les documents nécessaires.

° L'AG Elective du comité 13 sur le club de Cabriès Calas le Samedi 21 janvier 2017. La présence de tous les acteurs /actrices de l'activité est nécessaire pour permettre aux activités de prendre toutes leurs places dans un fonctionnement démocratique de la fédération.

10 Rue Girardin – 13007 Marseille

Tél : 0491 598 610 - Fax : 0491 598 611 - Site internet : www.fsgt13.com - Courriel : info@fsgt13.com

Association n° 0133090299 déclarée le 23 mars 1934 à la préfecture des BdR – SIRET 782 812 945 00031 - APE 9312Z

Agréments : Sport n° 16211 du 31 décembre 1936 - Jeunesse & Education Populaire n° 98 13 659 du 17 novembre 1998